

SOCIÉTÉ NATIONALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE

---

DISCOURS  
DE  
M. V. CHAPOT

PRÉSIDENT SORTANT

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE DU 14 JANVIER 1931



PARIS  
1931

Bibliothèque Maison de l'Orient



141004

SOCIÉTÉ NATIONALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE

---

DISCOURS  
DE  
M. V. CHAPOT

PRÉSIDENT SORTANT

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE DU 14 JANVIER 1931



PARIS

1931

# DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Dans la séance du 14 janvier 1931

Par M. V. CHAPOT, président sortant

---

« Mes chers confrères,

Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement.

« Voilà bien plus d'un quart de siècle que j'entends chaque année vanter l'heureuse condition de l'homme privilégié que je viens d'être pendant un an et traduire par des remerciements très vifs une parfaite gratitude. Formule convenue, doit-on dire au dehors, car le Français est un personnage qui ne saurait prendre rien au sérieux — les étrangers ne l'ignorent point, et quelques-uns parfois nous en font confidence. N'avais-je point moi-même, tout d'abord, un peu glissé sur cette fâcheuse pente? Pas longtemps; une courte expérience m'a tout de suite édifié, et, pour mieux établir ma conversion totale, je voudrais préciser les avantages recueillis à la place que je vais céder tout à l'heure; ils sont pour rassurer les modestes, les timides, qu'agiterait un peu d'appréhension avant de l'occuper.

« Pour commencer, on s'entraîne à la ponctualité. On contracte, ou renforce, l'habitude d'écouter autrui. Avez-vous remarqué que président et secrétaire forment ici un auditoire modèle, de premier ordre? Du moins par l'attention; mais c'est beaucoup déjà, et cette déférence, combien naturelle, tourne au profit de celui qui la consent.

« Il y a mieux encore. Nous sommes une grande tribu ; je m'en rends maintenant un compte plus exact, ayant eu enfin l'idée, pourtant si simple, de faire notre dénombrement : pas loin de quatre cents ! Dans ce cousinage il y a les proches, et puis les autres, et le train-train ordinaire incline peu à la curiosité de connaître chacun, ne fût-ce que par son nom. Or, quand on est *phylarque*, on a bien plus l'instinct de solidarité ; on éprouve vraiment l'impression que ce qui arrive d'heureux, d'honorable, à tel ou tel retentit en quelque mesure sur l'entière communauté ; un louable usage est de signaler en séance ces petits événements qui font naître des satisfactions partagées : honneurs académiques — à des degrés divers —, nominations flatteuses, boutonniers rougissantes, etc. C'est la tâche de votre prytane, amené du même coup à s'enquérir davantage de ce qu'ont fait tous ses confrères, de Paris ou d'ailleurs. Et cette préoccupation confine à la prudence : sans elle, qu'un deuil survienne, inopiné, et à la veille des obsèques, le président, panégyriste de plein droit, trouve un peu brusque et bien rapide l'heure de la pleine information. Mais il n'est pas besoin de cette raison d'opportunité, et une telle enquête trouve en elle-même sa récompense : on constate des activités qui dépassent l'attente, et l'on sent tout l'honneur d'occuper ce siège pour quelques mois. On y rencontre en outre l'occasion de rapports plus nombreux, plus personnels, avec les assidus ou les visiteurs de passage. En un mot, le président se fait naturellement l'effet d'un homme qui étend ses relations et les rend plus intimes ; si j'osais emprunter le noble langage des diplomates, je m'applaudirais bien haut d'avoir pu de la sorte resserrer des liens dans une atmosphère de cordialité.

« Je n'oublie pas que ce privilège m'est échu avant mon tour : sans l'effacement regrettable de M. Maurice Roy, dont les droits étaient antérieurs et supérieurs aux miens, j'accéderais seulement aujourd'hui aux fonctions que je vais transmettre.

« Dans ces allocutions du début de janvier, il est un

passage émouvant : c'est l'inévitable nécrologie, très variable par l'étendue, par l'importance des pertes. Cette année, jusqu'à une saison avancée, elles étaient restées relativement très minimes, et je songeais à part moi : Vraiment, je ne crois pas avoir « le mauvais œil ». Puis l'automne est venu, amenant autre chose encore que la chute des feuilles...

« Nous savions bien que Maurice Prou avait demandé son admission à la retraite et qu'il n'avait point dû s'y résigner sans raisons décisives ; mais aux seuls familiers la dure vérité se dévoilait tout entière. Et le premier mouvement fut de pénible surprise quand on apprit que le 4 octobre il s'était éteint, dans un demi-isolement, à Nérès, ville d'eau qu'il eût déjà quittée si un déplacement lui avait été permis. Il était l'un de nos doyens, par l'élection, non par l'âge, et entre ses cadets plus d'un, d'après les apparences, aurait pu passer pour son aîné. Depuis quelque trente ans que je le connaissais, je ne trouvais pas que toute sa silhouette se fût plus modifiée que sa physionomie : toujours cette attitude d'homme penché sur sa tâche, et cette nature à soubresauts, bougonne à l'occasion et, puis soudain rassérénée en face d'un interlocuteur de pauvre contenance. Les tempéraments émotifs s'allient à des esprits sincères : il était ferme dans ses résolutions et ses idées, pénétré de ses devoirs et prêt à fulminer contre les jeunes gens qui ne se sentaient pas en mesure de le suivre jusqu'au bout dans la voie du désintéressement.

« Il repose dans sa chère province, à Sens, où il était né le 28 décembre 1861, au sein d'une de ces vieilles familles de magistrats qui se faisaient gloire d'une culture solide et étendue. Sa formation ne procéda d'aucun dessein utilitaire, s'élargit à l'appel des circonstances ou de son ouverture d'esprit. Archiviste-paléographe, en janvier 1884, avec un travail sur *Les coutumes de Lorris et leur propagation aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, toujours les questions juridiques l'attirèrent ; il appartint longtemps au comité de la *Nouvelle revue historique de droit*. Il s'intéressait à la

Grèce ancienne et fit, sous d'Arbois de Jubainville, une incursion dans le celtique. Il fut diplômé de l'École des Hautes-Études, peu après sa sortie de l'École des Chartes, ayant présenté une édition d'Hincmar, *De ordine palatii*, avec traduction et commentaire. Membre de l'École française de Rome à l'heure où débutaient les recherches dans les Archives du Vatican, il y prépara la publication des *Registres d'Honorius IV* (1888), étudia les *Relations politiques du pape Urbain V avec les Rois de France Jean II et Charles V*. Rentré en France, il fut admis au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale; dans le catalogue de cette collection, *Les monnaies mérovingiennes* (1892) et *Les monnaies carolingiennes* (1896) furent analysées par ses soins, puis le *Catalogue des plombs de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes*, dressé (1900) avec le concours de notre futur confrère, M. Michel Rostovtzeff. Mais la numismatique (son livre, *La Gaule mérovingienne*, [1897], le montre bien) n'était à ses yeux qu'une science auxiliaire. Il n'avait cessé de s'orienter du côté des sources de l'histoire, comme l'attestent son *Raoul Glaber* (1886) et son *Geoffroy de Courlon* (1887). Et il devait surtout se signaler par son *Manuel de paléographie française du VI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, paru en 1889, réédité en 1892, 1910, 1927, et complété par des *Recueils de fac-similés d'écritures* (1892, 1896, 1904). Cependant, à l'École des Chartes, c'est la chaire de diplomatique qu'il reçut après la mort prématurée d'Arthur Giry (1899); sa production s'enrichit à cette occasion de quelques solides études: *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, avec Alexandre Vidier (1901-1904, 1912); *Recueil des actes de Philippe I<sup>er</sup>, roi de France* (1059-1108), dans la collection *Chartes et diplômes* (1908); *Un diplôme faux de Charles le Chauve pour l'abbaye de Montier-en-Der* (1915). En matière d'art il donna encore sa mesure en publiant un *Chancel carolingien orné d'entrelacs à Schaenis* (Saint-Gall) dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (1912). Cette illustre maison, pour laquelle il dirigea un tome du *Recueil des historiens de la France*, l'avait appelé dans son sein en 1910. Élu chez nous

membre résidant le 6 mai 1891, avant la trentaine, sans doute pensa-t-il que ce succès précoce lui créait des devoirs particuliers : trois ans après paraissait son *Catalogue des publications de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France entre 1807 et 1889*. Je renonce à signaler de façon complète sa participation à nos travaux ; depuis de longues années il était en permanence rattaché par quelque titre à notre bureau : il a rendu bien des services de tous ordres à notre société, qu'il présida en 1909 et qui le fit membre honoraire le 3 janvier 1923. Il était aussi tout dévoué à la société archéologique de Sens, qui aura compté des érudits de marque ; il en était la plus haute personnalité depuis la mort de Gustave Julliot, dont il a longuement retracé la vie et la carrière. Associé de l'Académie royale de Belgique, membre titulaire de l'Académie polonaise, correspondant de l'Académie des belles-lettres de Barcelone, il jouissait donc d'une réputation internationale. Je ne saurais passer sous silence sa grande activité au Comité des Travaux historiques et scientifiques, où il tint longtemps l'emploi de secrétaire de la section d'archéologie, avant d'en devenir vice-président. Co-directeur de la revue *Le Moyen âge*, il trouvait là encore le moyen de se dépenser. Mais il remplit sa plus haute mission à la tête de l'École des Chartes, dont il prit la direction le 31 janvier 1916, après Paul Meyer. Conseiller écouté, hôte accueillant, il apportait à ces fonctions autant d'ardeur spontanée que de conscience — combien d'entre vous, mes chers confrères, en pourraient témoigner !

« Auprès de ce grand érudit, ceux dont je dois ensuite saluer la mémoire paraîtront figures un peu effacées. Il en est pourtant d'attachantes. Julien Barré de Saint-Venant, né en 1847, mort le 30 avril à Bourges, où il était notre correspondant depuis 1900, avait de qui tenir : son père, mathématicien et agronome, fut membre de l'Académie des Sciences. Lui appartient longtemps aux Eaux et forêts. Formé aux sciences naturelles, il put sans brusque transition scruter le sous-sol de notre patrie et devenir

un préhistorien éprouvé. Déchelette, à bien des pages de son *Manuel*, s'est reconnu le débiteur de Saint-Venant; est-il caution meilleure? Ce n'était pas l'homme du livre, mais il a prodigué des communications à la Société archéologique du Vendômois, à la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, et surtout aux Antiquaires du Centre, dont il fut président, en titre (1913), puis honoraire (1927). Il y étudiait diverses stations néolithiques (Jussey-Champagne, la Bastide d'Engras), l'industrie du silex en Touraine, les fonds de cabanes, les derniers Arécomiques, divers *tumuli*, les fortifications de la vieille Sologne, les enceintes du midi de la France, les premiers temps du métal dans la Nièvre et le Gard, les polissoirs néolithiques du Loir-et-Cher. Il laisse, dit-on, un énorme dossier sur la question des hipposandales.

« Le docteur Ch.-Henri-Victor Leblond, né à Rebais-en-Brie (Seine-et-Marne) le 21 mai 1862, mort à Beauvais le 24 mai, connut davantage les honneurs officiels, puisqu'il fut lauréat plusieurs fois, puis correspondant (1924), de l'Académie des Inscriptions. Mais pour lui aussi l'érudition fut un délassement. Ancien interne des hôpitaux de Paris, il était devenu médecin de l'Hôtel-Dieu et des hospices civils de Beauvais. La Société académique de l'Oise sut stimuler son penchant pour l'histoire et l'archéologie locales. Il y exerça vingt ans la présidence et fut honoré, en la quittant, en 1924, d'un recueil de mémoires dont ses confrères lui firent hommage. Inspecteur de la Société française d'archéologie, il appartient au Comité des Travaux historiques et scientifiques. Nous le comptons depuis 1907 parmi nos correspondants de l'Oise. Il a publié : des *Feuillets détachés* (1888-1893) qui aboutirent au livre définitif : *L'abbaye de Rebais-en-Brie* (1898) ; *Beauvais petite ville d'art* (1924) ; *La cathédrale de Beauvais* (1926) ; *Notes sur le nobiliaire de Beauvais* (1910-1913, 3 vol.) ; *Les artistes du Beauvaisis au XVI<sup>e</sup> siècle* (1922) ; *Obituaires des églises Saint-Nicolas et Saint-Michel* (1923). L'archéologue, en lui, rejoint le médecin et lui dicte, outre des *Notes d'hygiène sociale sur Beauvais* (1906),

un travail sur *Les lépreux de Beauvais au XVI<sup>e</sup> siècle* (1926), les *Cartulaires de l'Hôtel-Dieu de Beauvais* (1919) et de la *maladrerie Saint-Lazare* (1922), l'édition annotée d'un manuscrit, *Recueil mémorable d'aucuns cas advenus depuis 1573 tant à Beauvais qu'ailleurs* (1909). Enfin, émule en ce point de notre confrère M. Maurice Roy, il dérobe aux minutes notariales des renseignements insoupçonnés sur *Les artistes du Beauvaisis au XVI<sup>e</sup> siècle* (1921), sur les *Associations de musiciens à Beauvais* à la même époque (1925) et, pour finir : *Documents notariés relatifs à l'histoire économique du Vexin français (1489-1505)*, avec le concours de M. Jean Tremblot (1929). Vie bien remplie, n'est-il pas vrai? et dont on admire le méthodique emploi.

D'autres pertes nous ont encore été sensibles. Je relève, rien que sur notre liste de la Seine : l'abbé Auguste Corbier (1908), mort à Paris le 13 mars — amateur de sigillographie, il avait édité les *Pensées et conseils de Mgr d'Hulst* (1913); — M. Louis Perret (1927), maître de conférences à l'Institut catholique, auteur, pour le diplôme de l'École des Hautes Études, d'un mémoire sur *La titulature impériale d'Hadrien*, qu'il m'appartint d'examiner en manuscrit; publié séparément, ce n'était que l'amorce d'un grand ouvrage sur cet empereur, dont on pouvait se promettre des vues originales; ensuite M. Eugène Pelletier (1919), né en 1868, qui entra aux Affaires étrangères, séjourna en diverses capitales et se fit mettre dès 1911 en disponibilité; auprès de ce diplomate, voici un ingénieur, M. Auguste Picard (1908), directeur honoraire de l'exploitation aux Chemins de fer de l'Est, mort le 9 mai à 84 ans; sauf dans les derniers mois, il avait conservé une vitalité extraordinaire; nos marches à gravir n'effrayaient point son exemplaire assiduité; on se plaisait à voir régulièrement cette physionomie si ouverte, aux divers sens du mot.

« Quel encouragement pour nous que l'adhésion de ces hommes du dehors, comme nous les appelons, sans nul dédain! La science pure et incapable d'applications pratiques est tributaire des sympathies qui lui arrivent de

tous côtés; elle a besoin de ce concours, matériel et moral, qui au surplus nous invite à exposer clairement, méthodiquement, nos idées, sans abuser du langage ésotérique, selon la vraie tradition française. A ce cercle de curieux appartenait encore pour la Seine-et-Oise (1916) M. le duc de La Roche-Guyon, mort à la fin de l'été, bibliophile fervent et éclairé. Enfin, tout récemment, s'est éteint M. Pierre de Goy, notre associé dans le Cher (1884), préhistorien et membre très actif de la Société des Antiquaires du Centre.

« Faut-il déplorer que la liste funèbre ne compte que trop de noms, ou nous féliciter à la pensée qu'il y en eut souvent de plus longues? Cette seconde conclusion, un jour exprimée, inspira à l'un de nos plus illustres confrères, très narquois, cette boutade derrière laquelle je soupçonne un léger sourire intérieur : « Mais non, il « n'est pas si excellent que les anciens se cramponnent; « ils doivent faire place à de plus jeunes, faciliter un re-  
« nouvellement très profitable à la science. » J'ignore si, à l'époque, on connaissait déjà la réponse, vraiment pleine de sens, que s'attira d'un pape nonagénaire un complimenteur qui se croyait très large dans sa prophétie ou ses vœux : « Ne limitez pas les bienfaits de la Provi-  
« dence », — cette Providence, ajouterai-je, à qui l'on abandonne si volontiers l'ingrate mission de régler l'ordre des départs. Le *Phédon* nous a révélé une formule qui avait cours dans les mystères de la Grèce, comparant l'existence humaine à un poste de garde (*phroura*) dont on ne se libère pas soi-même. N'ayons donc pas trop de confusion d'avoir tenu en si grand nombre à nos postes respectifs, surtout si nous profitons des délais impartis pour laisser derrière nous le moins possible de tâches inachevées ou d'obligations omises.

« De celles qu'on peut avoir ici, il en est une qu'on perd trop facilement de vue. J'eusse été doublement affligé si l'un de nous s'était retiré de ce monde sans avoir rendu à la mémoire de son prédécesseur l'hommage traditionnel. Pour ma part, j'attache à l'accomplissement de

ce devoir un intérêt bien supérieur à celui que peuvent offrir ces oraisons funèbres redondantes, forcément brèves, hâtives et moins nuancées, que l'on écoute mal au gros soleil ou sous l'averse. Un scrupule se conçoit à l'heure de décrire une activité toute différente de celle qu'on s'est choisie ; mais ce désarroi initial ne nuit point finalement aux savantes notices que quelques-uns de nos confrères ont l'avantage d'entendre à l'Académie des Inscriptions, où une pratique semblable produit parfois la même situation ; les obligations de l'entourage, un effort personnel plus hardi permettent très bien d'en triompher. A ce point de vue, la part de nos morts aura été plus que réduite en l'an 1930. Est-ce pour ne point faire honte à 1929, à 1928, autres périodes de complète carence ? Mais enfin il me semble que le simple fait de solliciter vos suffrages comporte une adhésion tacite à cet usage bien connu. J'ajoute que de telles lectures sont un attrait pour nos séances, qu'elles accroissent habituellement notre fierté corporative et qu'à rassembler les traits d'une belle figure d'érudit on peut éprouver une franche satisfaction personnelle, j'en parle par expérience. J'aurais envie de dire aux retardataires : Allons ! Ne vous méfiez pas tant de vous-mêmes ! Vous me remercirez plus tard d'avoir battu le rappel.

« L'autre devoir est mieux rempli, qui consiste à animer nos réunions par l'exposé de quelque découverte, l'examen nouveau d'un point controversé, ou en prenant part aux discussions. Encore dois-je avouer que nos *Bulletins* ont une tendance à s'amincir ; médiocre publicité pour nos travaux ; le rayonnement de notre société pourrait s'en ressentir et son renom y perdre. Je n'oublie pas qu'un moment la crise monétaire nous fit une loi impérieuse du laconisme, poussé jusqu'à l'abnégation. Mais le pli ainsi contracté peut s'effacer désormais ; le relèvement des cotisations avait déjà porté remède à une situation qui devenait préoccupante. Nous avons mieux encore pour nous rassurer : le legs généreux de notre illustre bienfaiteur, Gustave Schlumberger, qui finira bien par nous

être remis. Voilà notre trésorier à l'abri des inquiétudes ; je suis heureux de penser que le dévouement méritoire de M. Merlin s'exerce enfin dans des conditions meilleures.

« Ainsi, mes chers confrères, ne craignez plus d'être encombrants ; l'heure est passée des restrictions. Nous pourrions même sans souci voir croître le total des jetons de présence. Une fois élu, le résidant doit se sentir lié par un engagement d'assiduité, sauf excuses légitimes, qui sont nombreuses, mais chez certains la négligence tourne facilement en habitude. Songez au bel exemple que nous donna plusieurs années M. Espinas, empêché par ses fonctions de prendre part aux séances, et qui, à d'autres heures, comme pour se dédommager, venait s'occuper de notre bibliothèque, stoïquement, puis-je dire, vu les difficultés auxquelles il se heurtait. Je souhaiterais une affluence plus marquée de nos correspondants ; beaucoup sont l'élément jeune, la réserve de demain ; n'est-ce pas de plus en plus parmi eux que se recrutent nos cadres ? Ils peuvent voir d'ailleurs que l'esprit hiérarchique n'est pas poussé bien loin chez nous.

« Au vrai, tout ce que je dis là a surtout une valeur d'indication. Le rendement de l'année me semble fort appréciable, grâce notamment à quelques-uns, toujours prêts à boucher un vide ; la table des matières de notre *Bulletin*, aux lignes qui les concernent, me rappelle parfois les palmarès de mon enfance, avec leur formule de litanie : un tel, déjà nommé. Celle de 1930 vous montrera cependant que bien des concours se sont offerts.

« M. le commandant Lefebvre des Noëttes nous a entretenus des origines de la roue, du casque sumérien, du mode de combat de la cavalerie antique, etc... ; M. Lantier, de nouveautés préhistoriques ou gallo-romaines, qui l'occupent à la fois à Saint-Germain ; M. Formigé, de ses fouilles à Fréjus et à Saint-Rémy ; M. Merlin, d'une applique de bronze qui est au Louvre ; M. Lauer fils, des fouilles pratiquées autour de la pyramide de Saqqarah ; M. Jean Babelon, d'une statuette du legs Schlumberger ;

M. Carcopino a précisé la date de la mort de Caius Gracchus; M. de Labriolle a retracé l'histoire du mot *christianus*; à propos d'un autre, *Hermathena*, M. Constans nous a proposé de séduisantes conjectures. Ajoutons, pour l'antiquité, MM. Collinet, Demaison, Benoit, Lusnier, du Mesnil du Buisson, et je sais gré à mes confrères de m'avoir laissé quelques instants pour leur parler des Étrusques.

« Mais dès le moyen âge, je me sens débordé; je redoute des omissions et des injustices. M. Prinot a encore affirmé, à plusieurs reprises, sa parfaite connaissance du blason — de ces armoiries qui en imposent toujours aux gens qui n'en ont pas; M. Deshoulières nous a promenés en divers cantons de cette France monumentale dont rien ne lui échappe; M. de Mély a continué d'étudier les dynasties d'artistes et les problèmes cryptographiques; M. Dimier a poursuivi ses recherches sur les vieux peintres de portraits; M. Samaran nous a parlé de plusieurs manuscrits sur lesquels s'était exercée sa minutieuse critique; M. L.-M. Michon d'une reliure du xvi<sup>e</sup> siècle et de reliures-reliquaires. Et, puisqu'il faut que j'abrège, je nommerai seulement, en les remerciant, MM. Stein, Vitry, Lauer, Verrier, Meurgey, de Lapparent, de Beauchesne, Jean Hubert, de Montesquiou, Fels, Andrieu; et à la suite, pour leur ardeur et leur exactitude, M. Jacques Zeiller, notre secrétaire, M. Serbat, sans qui le *Bulletin* ne paraîtrait pas. A ces deux-là tous sont très redevables, ainsi que moi.

« J'ai eu plaisir à signaler au jour le jour les succès de lauréats remportés par certains d'entre nous; aujourd'hui j'en rappellerai deux, vraiment hors de pair: celui de M. Paul Monceaux à l'Académie des Inscriptions et celui de M. Focillon en Roumanie.

« Comme l'ancienneté, synonyme de vieillesse prochaine, est le titre essentiel à présider nos réunions, celui qui a cet honneur serait excusable de se prendre une minute pour un Nestor et de vous communiquer très librement ses vœux ou réflexions. En voici une qui m'obsède.

Nos sièges de résidants donnant lieu d'ordinaire à des compétitions nombreuses, le succès ne récompense à peu près jamais les premiers efforts ; plus d'un candidat, qui fut depuis l'orgueil de notre compagnie, a dû multiplier les preuves de sa constance. Or, même lorsque ces récitives n'altèrent point sa bonne humeur, elles ont une suite regrettable. Les visites de sollicitation sont au début une marque de courtoisie naturelle, nécessaire, quand il s'agit d'entrer dans un cercle qualifié, à effectif restreint ; c'est de bon ton et de tradition excellente. Mais lorsque l'épreuve se renouvelle... ? Certains caractères en ont pu prendre ombrage ; sommes-nous bien sûrs de ne nous être jamais privés de recrues très désirables et flatteuses, par l'effet d'une coutume qu'on aura pu tout bas qualifier sans douceur. Gardons-nous de voir là une simple affaire de susceptibilité. Les visites ne sont pas toujours sans charme ; j'en en ai trouvé beaucoup à plus d'une. Seulement elles exigent du temps, et le temps, c'est... de l'argent ? Oh ! n'est-ce pas, entre nous, pas de fanfaronnade ; c'est mieux que cela : du travail. Les heures passées en courses seraient mieux employées à préparer quelque lecture pour nos séances. Je vous livre ces suggestions pour ce qu'elles valent ; muets sur la matière, nos règlements permettent une entente toute verbale, comme celle qui, dans plusieurs Académies, a déjà réglé la question.

« Forte de son prestige, notre Société trouve toujours à combler ses vides. Ma première opération à cette place, le 8 janvier 1930, a été le dépouillement du scrutin qui attribuait à M. Charles Samaran la place de M. Stein élu membre honoraire ; le nouveau résidant nous a récompensés du choix par une large contribution à nos travaux. Nos annexions de l'année, dans le cadre des correspondants, rachetèrent le petit nombre par la qualité : c'est le comte Chandon de Briailles ; c'est M. Scarlat Lambrino, professeur à l'Université de Bucarest, étroitement lié à notre capitale, où il a fait naguère un long séjour studieux ; avec M. P. Wuilleumier s'allonge la liste des anciens membres de l'École française de Rome que nous

avons réussi à nous attacher; M. l'abbé Drioton, l'éminent égyptologue du Louvre et de l'Institut catholique, tiendra, je l'espère, à perpétuer dans nos rangs la tradition des de Rougé.

« Dois-je faire remarquer que ces nouvelles recrues sont exclusivement masculines? La chose étonnerait, à première vue, ceux qui ignorent nos vieilles coutumes. Nous ne sommes pas seuls à en garder de semblables; à l'autre bout du pont des Arts, devant les ambitions du sexe qui n'est plus faible, les portes d'une illustre maison ne sont toujours qu'imperceptiblement entre-baillées. De cette rigueur on a pu donner des raisons valables; mais, bien que siégeant sous les combles du Louvre, à des hauteurs sereines, comme les moines montagnards des Météores ou de l'Athos, nous n'avons pas leurs préjugés farouches et nous ne songeons point à dire avec le poète :

Les deux sexes mourront, chacun de son côté.

« Seulement la mondanité est insinuante, et elle serait aidée chez nous par les allures très simples, le va-et-vient de nos réunions, où l'on change de place en toute liberté. L'avenir tranchera ce litige, et bien d'autres; les plus jeunes d'entre nous, peut-être, verront un jour nos rangs se panacher et admettront que nos compagnes, ayant enlevé cette autre Bastille, ont leur place dans une société qui, suivant la formule, est un salon où l'on cause.

« Où l'on cause, ai-je dit, et voilà que je touche en finissant à un sujet qui a motivé quelques appréciations sévères et à propos duquel les plus amènes des présidents sortants se font au moins un devoir de décocher leurs épigrammes. Pourquoi faut-il que quelque mauvais démon me pousse à faire ici figure de dissident? Oh! je ne nierai pas que l'animation, de loin en loin, ne tourne un peu au brouhaha; mais ne pensez-vous pas qu'à vouloir obtenir le silence continu on pourrait bien aussi réaliser le vide? Je ne crois émettre ni un paradoxe ni une pensée maligne en affirmant que les communications, et les controverses

qui fréquemment s'ensuivent, ne forment pas l'unique attrait de nos mercredis soirs; on vise aussi à rassembler périodiquement des spécialistes, d'espèces fort diverses, et je constate qu'on y parvient. Il y a bourdonnement parce qu'il y a essaim; honneur à la ruche! Ces confrères en contact ne se bornent pas à des propos frivoles; ils s'entretiennent de science, je le sais, et vous tous. Un renseignement cueilli au vol, dans une conversation, épargne souvent de longues recherches. En insistant à l'excès sur ce qui est inévitable, mais très intermittent — on le devine — n'allons pas nous déconsidérer. Notre *Bulletin* a des lecteurs au dehors — je m'en flatte; ne peuvent-ils pas s'imaginer que nos réunions sont tumultueuses ou qu'à l'exemple de telle assemblée d'un autre caractère l'intérêt se concentre dans les couloirs? Voyez les dimensions de cet objet dont le timbre léger est chargé de couvrir les voix non autorisées; il a toujours suffi; tous les présidents, je crois bien, ont agité leur sonnette; aucun, à ma connaissance, ne l'a jamais cassée.

« Avec mélancolie — car, si tout passe, tout ne lasse pas, en dépit du proverbe — je me sépare de ce symbole aimable d'une dignité passagère, frêle instrument de domination, que je transmets aux mains très sûres de M. Serbat. M. Réau voudra bien s'emparer de la plume du secrétaire et du registre, sur lequel plane, je ne dirai pas un vague espoir de pérennité, mais la confiance de faire œuvre utile et de susciter des imitateurs. »

---

Extrait du *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1<sup>re</sup> livraison de l'année 1931.